

L'an deux mil douze, le lundi seize juillet,
à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la Présidence de Jean LEGER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 19

Nombre de membres présents : 11

Date de convocation : le 9 juillet 2012.

Etaient présents : Jean LEGER, Serge RENAULT, Jean-Claude LABASSE, Annie GARDRAT, Nathalie LHOMMEAU, Philippe HALLOUIN, Claude BOULAY, Nicolas CAUSSE, Claudine LUCAS, Sophie BOULAY, Marie-Hélène VADE.

Pouvoirs : Sébastien MONGE à Jean LEGER et Paulette HERISSON à Serge RENAULT.

Absents excusés : Jean-Luc FERRIERE, Jacky JOUBERT, Tony DELAFOSSE, Paulette HERISSON, Sébastien MONGE, Gérard PLATON, Josiane CHAUVELIER.

Absents non excusés : Isabelle DUTET.

Madame Sophie BOULAY a été nommée secrétaire de séance.

1 – Budget Principal : ouverture de crédit

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à réaliser une ouverture de crédits :

- d'un montant de 10 997 € en section de fonctionnement, à savoir :

En recettes :

- dotation titres sécurisés 5 030 €
- dotation de solidarité rurale 5 967 €

En dépenses :

- virement à la section d'investissement 8 247 €
- redevance incitative ordures ménagères 2 750 €

- d'un montant de 11 026 € en section d'investissement, à savoir :

En recettes :

- subvention Fondation du Patrimoine (produit souscription clocher de l'Eglise) 2 779 €
- virement de la section de fonctionnement 8 247 €

En dépenses :

- frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme 5 800 €
- frais d'insertion pour marchés publics 1 126 €
- honoraires dûs au Notaire pour legs maison Rue des Poilus 4 100 €
- subvention de 1 756 € à l'Association SAINT LOUIS DE GONZAGUE qui a organisé pour le compte de la Commune le concert de l'Ensemble Orchestral de Loir et Cher du 12.05.12. dans le cadre de Festillesime 2012
- subvention exceptionnelle à l'UNC AFN de MONDOUBLEAU/CORMENON de 150 € qui s'ajoute à celle de 300 € votée au budget primitif pour participer à l'achat d'un nouveau drapeau.

Le Conseil Municipal émet le souhait que l'Ensemble Orchestral renouvelle sa prestation en 2013 mais demande que la date du concert soit avancée afin de favoriser une plus grande fréquentation, de nombreuses manifestations ayant lieu à cette période.

2- Recrutement CAE

Le Conseil Municipal accepte de recruter un CAE à raison de 20 heures par semaine pour encadrer les jeunes au sein de l'ASMC.

3- Transfert de la convention d'occupation du domaine public de Bouygues Télécom à France Pylônes Service, sa filiale

Le Maire est autorisé à signer l'avenant à la convention conclue le 25 avril 2005 pour l'installation d'une station radioélectrique à la Bagrée du Cimetière.

4- Programme de la Fête du 14 août 2012 organisée par les bénévoles de l'Association AEP ST Louis de Gonzague

Dès 14 h 30 animations diverses : toboggan, chasse au trésor à la Piscine, promenade en calèche, et à partir de 20 heures : repas champêtre, soirée dansante sur parquet et feu d'artifice.

5- Compte rendu des décisions du Maire

Le Maire, considérant la délibération du Conseil Municipal du 20 mars 2008 lui déléguant certaines attributions prévues par l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises ci-après :

- Décision 2012-24 : décision de retenir l'offre de prêt de la Caisse d'Epargne Loire Centre d'un montant de 160 000 € sur 15 ans pour financer les travaux d'aménagements – voirie Avenue Louis Chaumel,
- Décision 2012-25 : Décision de retenir l'offre de prêt relais de la Caisse d'Epargne Loire Centre d'un montant de 180 000 € d'une durée maximale de 2 ans pour financer les travaux d'aménagements – voirie Avenue Louis Chaumel dans l'attente du versement de recettes d'investissement (subventions, TVA, remboursement de travaux),
- Décision 2012-26 : de signer avec Madame Jeannette MANSION une convention d'occupation à titre précaire et révocable pour 12 mois le local sis 7 Place Saint Denis à compter du 1^{er} juillet 2012,
- Décision 2012-27 : refus de l'exercice du droit de préemption urbain lors de la vente du bien sis 9 Rue des Poilus cadastré section B 187 de 225 m²,
- Décision 2012-28 : décision de supprimer à compter du 1^{er} mars 2012 la régie de recettes créée par décision n° 2002-05 du 4 mars 2002 pour l'encaissement des droits à la Médiathèque Jules Verne,
- Décision 2012-29 : décision de signer avec MMA GARDRAT/GOUPIL Assurances - l'avenant au contrat d'assurance dommages pour la nouvelle tondeuse autoportée FERRARI à compter du 1^{er} juillet 2012,
- Décision 2012-30 : de confier à PERCHE NATURE – 4 Rue Saint Denis à MONDOUBLEAU la mise en œuvre d'un Inventaire de Biodiversité Communale (IBC) moyennant une rémunération de 1 500 €.

6- Questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de Maître RICHARDIN, Notaire, du 13 juillet 2012 l'informant que Madame Rolande LECLERC née HELLOCO a légué à la Commune sa maison sise 6 Rue des Poilus selon un testament olographe du 19 novembre 2011 étant précisé que ce legs n'est assorti d'aucune condition ou charge.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents accepte ce legs comprenant la maison et le jardin situé 6 Rue des Poilus et autorise Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir par-devant Maître RICHARDIN, Notaire, seuls frais à la charge de la Commune.

7- Sécurité sortie EHPAD "Les Marronniers"

Pendant les travaux (durée prévue 3 ans environ) la sortie de la Maison de Retraite Rue Courtin sera supprimée. En conséquence, toutes les entrées et sorties s'effectueront uniquement Rue Leroy, ce qui constituera un danger supplémentaire pour les usagers, compte tenu du manque de visibilité à cet endroit. Le Conseil Municipal s'interroge sur les mesures de sécurité à mettre en œuvre afin d'éviter tout accident.

8- Souhait Centre bourg

Le Conseil Municipal émet le souhait que les boutiques et magasins du Centre bourg ne soient pas modifiés lorsqu'ils sont acquis en vue de servir de maison d'habitation.

9- Syndicat d'Aménagement de la Grenne

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat d'Aménagement de la Grenne engage des travaux pour la restauration de la circulation piscicole sur le site de la Bonde tout en préservant l'alimentation du plan d'eau. Les travaux sont situés depuis le pont à la Gare de Mondoubleau en remontant vers l'étang Chapoton de Cormenon (environ 1 km de travaux).

10- Ordures ménagères

Monsieur le Maire fait état au Conseil Municipal des difficultés rencontrées depuis la mise en place de la redevance incitative au 1^{er} janvier 2012 par le SMIRGEOMES.

Les redevables ont reçu en juillet la facture de l'année 2012 comprenant 16 levées forfaitaires, les levées supplémentaires seront facturées en 2013.

Pour les redevables qui ont opté pour le prélèvement, seuls les prélèvements mensuels ou annuels sont possibles (ceux trimestriels ou semestriels sont supprimés).

11- Championnats Interrégionaux de CROSS-COUNTRY

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les prochains championnats Interrégionaux de Cross-Country se dérouleront le 17 février 2013 sur le site de l'hippodrome des Collines du Perche. Il est prévu que cette manifestation rassemble environ 1 800 coureurs et un nombre équivalent de spectateurs.

12- Parc Consigny

Les travaux de restructuration de la Maison de Retraite ont nécessité la coupe de plusieurs arbres du Parc Consigny, ce qui inquiète les habitants. Monsieur le Maire rappelle que ce parc a été acheté pour la Maison de Retraite, que la distribution de chauffage était impossible si la Maison de Retraite était transférée ailleurs. De plus, aucun terrain n'était disponible sur Mondoubleau pour construire un établissement neuf. Il convient de préciser que parmi les arbres abattus, beaucoup étaient des pins en fin de vie. L'achat de la maison jouxtant le Parc va permettre de compenser partiellement la perte de terrain et lorsque les travaux seront achevés, de nouvelles plantations seront réalisées afin de "reboiser" le Parc.